



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulon, le 23 avril 2016

Pollution maritime au large de Gênes **Surveillance renforcée et mise en alerte des moyens spécialisés**

Des relations établies entre la préfecture maritime de la Méditerranée et les autorités maritimes italiennes, il ressort les éléments suivants.

Le dimanche 17 avril 2016, pendant le déchargement d'un navire depuis le port de Gênes à destination d'une raffinerie située au Nord de cette ville, la rupture du pipeline a provoqué une fuite d'environ 500 m³ de pétrole brut en milieu terrestre et fluvial. Les autorités italiennes ont alors mis en place des barrages pour contenir la pollution et éviter qu'elle n'arrive jusqu'à la mer. Dans la nuit du 22 au 23 avril, de fortes intempéries ont rompu une partie de ce confinement, ouvrant la voie à une partie des produits polluants vers la mer Méditerranée.

La direction de la Garde-côtes de Gênes a alors déclaré la situation d'urgence locale dans la matinée du 23 avril. Les garde-côtes italiens ont mobilisé de nombreux moyens nautiques de recueil de pollution dans le Golfe de Gênes et à l'embouchure du fleuve, et trois navires hauturiers plus au large. Des équipes conduisent des activités de pompage et de nettoyage des polluants dans le cours d'eau.

Afin de parer à toute éventualité, les autorités environnementales et maritimes italiennes ont activé en fin de matinée le plan d'intervention franco-italo-monégasque pour la prévention et la lutte contre les pollutions en mer, intitulé « RAMOGEPOL ». Ce plan met en alerte les autorités françaises et monégasques concernées. Les autorités italiennes n'ont pas sollicité de moyens de renfort à ce stade.

La Préfecture maritime de la Méditerranée a immédiatement ordonné au CROSS Méditerranée une vigilance renforcée et un suivi des conditions météorologiques dans la zone. Au même moment, un vol de surveillance maritime a été réalisé par un avion « Falcon 50 » de la Marine nationale. Ce vol n'a permis de détecter aucune nappe de pollution dans les approches françaises et dans les eaux internationales jusqu'au large de Savone. De nouveaux vols sont prévus dès demain et dans les jours à venir.





PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le bâtiment de soutien, d'assistance et de dépollution « JASON » a immédiatement été mis en alerte de manière préventive, embarquant à son bord du matériel spécialisé de lutte contre les pollutions et les effectifs pour le mettre en œuvre. Il appareillera cette nuit pour se prépositionner à Nice à toutes fins utiles. Le centre d'expertise pratique de lutte antipollution de la Marine nationale (CEPPOL) est également prêt à intervenir.

Les moyens maritimes français sont prêts à apporter un soutien aux autorités italiennes, ou à mener une action d'initiative dans les eaux françaises si nécessaire.

Les autorités italiennes annoncent une situation de confinement des polluants en mer sous contrôle.

Les moyens maritimes français sont en alerte pour un soutien aux autorités italiennes si celles-ci en font la demande, ou pour une action d'initiative dans les eaux françaises si nécessaire.

Contact Presse : Bureau de communication régionale 06 82 56 10 78

